



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

Pantin, le mardi 14 juin,

MEURTRE D'UN ENFANT DE 3 ANS : LA VOIX DE L'ENFANT, PARTIE CIVILE DEVANT LA COUR D'ASSISES DU GARD

En novembre 2019, un enfant de 3 ans, était retrouvé inanimé dans son lit. Il était rapidement établi qu'il n'était pas décédé d'une mort naturelle, mais qu'il avait reçu de nombreux coups qui avaient causé sa mort.

Du 15 au 17 juin prochains, l'ex-compagnon de la mère de l'enfant sera jugé pour meurtre d'un mineur de moins de 15 ans par la Cour d'assises du Gard à Nîmes devant laquelle La Voix De l'Enfant sera partie civile.

La question de l'intention coupable de l'accusé étant centrale, La Voix De l'Enfant ne manquera pas d'évoquer, entre autres, le contexte de violence extrême rapporté par les experts, ainsi que les messages de menaces quelques temps avant les faits.

Elle soulèvera par ailleurs à l'audience ses interrogations quant aux comportements de négligence voire de mise en danger de la mère dans la prise en charge de ses enfants.

A travers les éléments du dossier, La Voix De l'Enfant constate que des signes auraient dû alerter l'école de l'enfant. Elle considère qu'en raison de leur place privilégiée auprès des enfants et des adolescents, les enseignants jouent un rôle essentiel et déterminant dans le repérage et la prise en charge des mineurs victimes et en danger. Aussi, elle rappellera l'importance de la formation des professionnels de l'Education nationale au repérage et conduites à tenir en cas de suspicions de maltraitances.

Elle s'interrogera par ailleurs sur le rôle des services sociaux, eu égard aux différentes informations préoccupantes transmises relatives aux carences éducatives et lourdes négligences de la mère. Toutes ont été classées sans suite malgré un défaut d'amélioration de la situation, la mère mettant en échec les aides proposées.

La Voix De l'Enfant sera représentée par Maître Mireille RODET, avocate au barreau d'Aix-en-Provence.

Pour tout contact :

Me Mireille RODET

Avocate au barreau d'Aix-en-Provence
06 13 78 11 08

Sabrina Himeur

Responsable Service Juridique
07 81 82 74 70